

Procès-verbal de la 3^e séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Draveurs, tenue au centre administratif situé au 200, boulevard Maloney Est à Gatineau (Québec) le **lundi 27 janvier 2020** à compter de **18 h**, sous la présidence de monsieur Claude Beaulieu.

PRÉSENCES:

Monsieur Claude Beaulieu, président
Mesdames Micheline Marcotte Boucher, Nathalie Dorais-Pagé, et messieurs Ernest Bédard, Pierre Boucher et Steve Kirk, commissaires.

Madame Manon Dufour, directrice générale, Madame Julie Legault, directrice générale adjointe et Monsieur Christian Laforest, secrétaire général

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS:

Madame Chantal Patrice, directrice du Service des ressources matérielles
Madame Sara Duguay, directrice du Service des ressources financières
Monsieur Guy Bélair, directeur du Service des ressources informatiques, clientèle et transport

ABSENCE MOTIVÉE :

Monsieur Romain Vanhooren, commissaire

CONSTATATION DU QUORUM, OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RÉFLEXION

Monsieur Claude Beaulieu constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte.

E068-2001 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame Micheline Marcotte Boucher que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

E069-2001 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 DÉCEMBRE 2019

IL EST PROPOSÉ par madame Micheline Marcotte Boucher que le procès-verbal de la séance tenue le 16 décembre 2019 soit approuvé.

Mme Boucher note la correction à faire sur le procès-verbal à la page 1, *PRÉSENTS* avec un « S ».

Adopté à l'unanimité

AVIS DE SUIVI DU 16 DÉCEMBRE 2019

La Direction générale fait part de tous les avis de suivi de cette séance.

**E070-2001 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ
EXÉCUTIF DEMANDE DE L'ÉCOLE DE
L'ENVOLEE**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par monsieur Steve Kirk (circonscription 6);

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Dorais-Pagé de verser une somme de 213 \$ au budget de l'école de l'Envolée en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adopté à l'unanimité

**E071-2001 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ
EXÉCUTIF DEMANDE DE L'ÉCOLE DE L'OISEAU-
BLEU**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par monsieur Steve Kirk (circonscription 6);

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Bédard de verser une somme de 218 \$ au budget de l'école de l'Oiseau-Bleu en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adopté à l'unanimité

**E072-2001 RECONDUCTION DES CONTRATS – SERVICES
SPÉCIALISÉS POUR L'ENTRETIEN SANITAIRE -
NASCO ENTRETIEN MÉNAGER D'IMMEUBLES INC. -
ÉCOLES SECONDAIRES**

CONSIDÉRANT que les contrats de services d'entretien sanitaire avec le prestataire de services *Nasco Entretien ménager d'immeubles inc.* viennent à échéance le 30 juin 2020 dans tous les établissements d'enseignement secondaire;

CONSIDÉRANT les résultats satisfaisants de l'évaluation des services reçus par ce prestataire de services;

CONSIDÉRANT que les contrats offrent la possibilité d'être reconduits annuellement de gré à gré pour deux années supplémentaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Steve Kirk de reconduire les contrats de services spécialisés en entretien sanitaire avec **Nasco Entretien ménager d'immeubles inc.** pour une première année soit du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021, aux établissements suivants :

de l'Érablière	pour un montant total de 251 461,48 \$ excluant les taxes
du Versant	pour un montant total de 238 712,15 \$ excluant les taxes
Le Carrefour	pour un montant total de 389 933,86 \$ excluant les taxes
Nicolas-Gatineau	pour un montant total de 534 305,09 \$ excluant les taxes

Adopté à l'unanimité

**E073-2001 MANDAT CONFIE À COLLECTO POUR L'ACQUISITION DE
GAZ NATUREL ET LE COÛT DE TRANSPORT**

CONSIDÉRANT les économies que la Commission scolaire des Draveurs peut bénéficier pour l'achat regroupé;

CONSIDÉRANT le mandat confié à Collecto pour un appel d'offres public;

CONSIDÉRANT que Collecto lancera un appel d'offres public le 14 février 2020 conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics et ses règlements*;

CONSIDÉRANT que le contrat est d'une durée de 2 ans avec possibilité de renouvellement d'un an;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par madame Micheline Marcotte Boucher de confier le mandat à Collecto pour l'acquisition de gaz naturel et le coût de transport.

Adopté à l'unanimité

**E074-2001 ADJUDICATION DU CONTRAT – MESURE MAINTIEN
DES BÂTIMENTS – RÉPARATION DES FISSURES À LA
FONDATION – CENTRE DE FORMATION
PROFESSIONNELLE COMPÉTENCES OUTAOUAIS
(ÉDIFICE BROADWAY)**

CONSIDÉRANT l'aide financière reçue au montant de 100 000 \$ du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure *Maintien des bâtiments*;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publié le 11 décembre 2019 conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics et ses règlements*;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu ouverture des soumissions le 21 janvier 2020 et analyse de conformité;

CONSIDÉRANT que les travaux pourront débuter le 29 juin et devront être complétés au plus tard le 21 août 2020;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jérôme Maltais d'accepter la soumission de la firme **D.L.S Construction Inc.** située au 1910, chemin Pink, suite 201, Gatineau, Québec, J9J 3N9 d'une somme de **85 700,00 \$**, excluant les taxes pour la réparation des fissures à la fondation au centre de formation professionnelle Compétences Outaouais (édifice Broadway).

AUTRES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT EXCLUANT LES TAXES
Gestion DMJ (6739741 Canada Inc.) 57, Route 105, unité 200 Chelsea (Québec) J9B 1L3	88 560,00 \$
LCC & Associés Canada Inc. 41, rue de Valcourt, suite 07 Gatineau (Québec) J8T 8G9	122 600,00 \$
Defran inc. 55, rue Breadner Gatineau (Québec) J8Y 2L7	148 222,00 \$

Adopté à l'unanimité

**E075-2001 CONTRAT DE LOCATION ENTRE LA COMMISSION
SCOLAIRE DES DRAVEURS ET LE CENTRE DE LA
PETITE ENFANCE LA NACELLE – ÉDIFICE ST-
CŒUR-DE-MARIE**

CONSIDÉRANT la demande du ministère de la Famille de conclure un contrat de location entre la Commission scolaire des Drapeurs et le centre de la petite enfance la Nacelle pour l'édifice St-Cœur-de-Marie situé au 33, avenue Gatineau, Gatineau (Québec) J8T 4J2;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues entre les parties;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST RECOMMANDÉ par monsieur Pierre Boucher de procéder à la signature du contrat de location pour l'édifice St-Cœur-de-Marie entre la Commission scolaire des Drapeurs et le centre de la petite enfance la Nacelle selon les dispositions intervenues entre les deux parties pour une période fixe débutant le 1^{er} avril 2020 et se terminant le 31 mars 2021 sans aucune possibilité de reconduction.

Adopté à l'unanimité

**E076-2001 APPROBATION DE LA LISTE DES CHÈQUES ÉMIS ET
DE LA LISTE DES PAIEMENTS DIRECTS DURANT LA
PÉRIODE DU 18 NOVEMBRE AU 17 DÉCEMBRE 2019**

CONSIDÉRANT que la direction de l'unité administrative concernée s'est assurée que les achats de biens et de services pour lesquels des déboursés ont été effectués en conformité avec les pouvoirs qui lui ont été délégués et selon les politiques en vigueur;

CONSIDÉRANT que la livraison des biens ou la prestation des services a eu lieu conformément aux exigences de la direction de l'unité administrative;

CONSIDÉRANT que la direction de l'unité administrative en recommande le paiement;

CONSIDÉRANT le contrôle effectué par le Service des ressources financières;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources financières et de la Direction générale;

CONSIDÉRANT que Madame Micheline Marcotte Boucher a procédé par échantillonnage à l'examen des pièces justificatives à l'appui des chèques ou paiements directs 305811, 305812, 305854, 305926, 305931, 306092, 306094, 306136, 306211, 306276, 306298, 306299, 306301, 306351, 306366, 306506, 306530, 306539, 306575, 306642, 306646, 306653, 306660, 306661, 306662, 306718, 306796, 306879, 306998, 307004, 307022, 307023, 307145, 307162, 307370, 307376, 307379, 307391, 307494, 307496, 307504 durant la période du 18 novembre au 17 décembre 2019 inclusivement.

IL EST PROPOSÉ par madame Micheline Marcotte Boucher d'approuver la liste des chèques émis et la liste des paiements directs pour la période du 18 novembre au 17 décembre 2019 inclusivement, pour un montant total de 10 649 597,69 \$.

Adopté à l'unanimité

COMMUNICATIONS

PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF

Aucune

DIRECTION GÉNÉRALE

Aucune

DATE, HEURE ET LIEU DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du comité exécutif aura lieu le lundi 6 avril 2020 à 18 h dans le salon de la Gouvernance Rolland-Bérubé.

Adopté à l'unanimité

E077-2001 CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par madame Micheline Marcotte Boucher que la séance soit levée. Il est 18 h 13.

Adopté à l'unanimité



Christian Laforest
Secrétaire général



Manon Dufour
Directrice générale
(en vertu de l'article 299 du
projet de loi 40 modifiant la loi
de l'instruction publique -
Chapitre 1-13.3)